

Reprise d'études

La reprise d'études concerne toute personne qui a interrompu ses études et qui souhaite reprendre une formation pour accéder à un diplôme de type BUT, licence, Licence Pro ou master.

OBJECTIFS

- Accéder à un niveau d'études supérieur
- Concrétiser votre projet professionnel
- Sécuriser votre parcours dans l'emploi



INFORMATIONS

» PUBLICS

Salariés du secteur privé ou public, demandeurs d'emploi, travailleurs non salariés.

La reprise d'études est accessible aux personnes en situation de handicap

Contactez le référent handicap de La Rochelle Université : handicap@univ-lr.fr ou +33(0)5 46 45 72 51.

Si vous ne remplissez pas les conditions d'accès au niveau de formation que souhaitez intégrer, un dispositif de dispense peut être mis en oeuvre : la Validation des Acquis Professionnels (VAP)

Pour plus de renseignements, contactez vae-re@univ-lr.fr

» DIPLÔMES CONCERNÉS

La reprise d'études concerne tous les diplômes nationaux parmi [l'offre de formation de La Rochelle Université](#) :

- 5 BUT (avec 11 parcours)
- 16 Licences
- 20 Licences Professionnelles
- 34 parcours de Master

Certaines formations sont également accessibles en alternance.

» TARIF

2000€ net de taxes (finançable par le [CPF](#))



Schéma de la procédure de la RE

1

Fiche de renseignements

- o À télécharger sur le site, à compléter et à renvoyer à vae-re@univ-lr.fr
- o Vous serez ensuite contacté·e pour un entretien individuel ou une invitation à une réunion d'information collective pour la mise en place de votre projet

2

Dossier de candidature

- o Candidater à la formation qui m'intéresse en suivant la [procédure](#)
- o Vérifier les dates butoirs des dépôts de candidature en ligne ou auprès de l'Université

3

Financement

- o Rechercher un financement selon votre situation - ATTENTION AUX DÉLAIS (vérifier auprès de l'organisme qui finance ma formation)
- o Faire le point avec le financeur et la DIDEV sur les documents à fournir, à compléter et à signer

4

Inscription

- o La DIDEV vous transmet le dossier d'inscription par mail lorsque le financement est validé
- o Compléter et renvoyer votre dossier accompagné du paiement et des pièces justificatives demandées par voie postale à la DIDEV-service VAE-RE
- o **Votre dossier est à renvoyer au plus tard le 3 juillet 2023**

5

Assiduité

- o Télécharger la [feuille d'émargement](#)
- o Ce justificatif doit nous parvenir avant le 3 de chaque mois pour le maintien de vos droits (financement, rémunération, allocations chômage)

6

Fin de formation

- o Délivrance de votre attestation de réussite par le secrétariat du diplôme
- o Transmettre la copie de votre attestation de réussite à vae-re@univ-lr.fr
- o Vérifier la clôture de votre financement de formation en contactant l'assistance de reprise d'études

Nous contacter

La Rochelle Université

Direction du développement de
la formation professionnelle, de
l'alternance et des
relations socio-économiques

vae-re@univ-lr.fr

05 46 45 83 07

N° Siret : 19170032700189 - Code APE : 8412Z
N° de déclaration d'activité : 5417P001817



MAJ : 08/02/2023